



MANIFESTE DE LA REFONDATION DE L'ÉTAT-NATION (MARENA)

POUR UNE HAÏTI SOUVERAINE, PROSPÈRE, INCLUSIVE ET STABLE

TEXTE INÉGRALE

Haïti, le 29 mars 2025

Sommaire

1	PREAMBULE	1
2	LE MOHSANA : UN APPEL GENERAL	2
3	LE MANIFESTE.....	2
3.1	ORIGINES DE LA CRISE ACTUELLE	3
3.1.1	<i>La malformation congénitale de l'État haïtien</i>	3
3.1.2	<i>Dérives et sabotage du projet national</i>	5
3.1.3	<i>L'occupation et la tutelle : naissance d'un État néocolonial</i>	8
4	JALONS POUR LE SAUVETAGE NATIONAL	12
1.	RETABLIR LA SECURITE ET RESTAURER L'AUTORITE DE L'ÉTAT	12
2.	RENOUVELER LA GOUVERNANCE POLITIQUE	14
3.	RENFORCER LES INSTITUTIONS NATIONALES	15
4.	RETABLIR L'ÉTAT DE DROIT.....	18
5.	REAFFIRMER NOTRE DROIT A L'AUTODETERMINATION ET REBATIR L'UNITE NATIONALE	21
6.	MOBILISER ET FORMER LA JEUNESSE HAÏTIENNE	24
7.	BATIR UNE ECONOMIE RESILIENTE ET PARTAGER LA RICHESSE	25
5	CONCLUSION.....	27

1 PREAMBULE

Haïti, berceau de la première révolution noire victorieuse du monde et symbole de liberté, traverse aujourd’hui l’une des crises les plus profondes de son histoire. Les défis auxquels le pays fait face sont majeurs : instabilité politique, insécurité généralisée, impunité, corruption, récession économique, pauvreté extrême, risques sismiques et dégradation environnementale.

Une relecture de l’histoire d’Haïti, de l’indépendance en 1804 à nos jours, met en évidence un autre constat accablant : celui d’une succession de périodes de grande instabilité, d’épisodes de crise larvée entrecoupés par des régimes despotes relativement stables. Au cœur de ce système politique non démocratique, la crise, le coup d’État et les magnicides constituent les véritables mécanismes d’alternance politique, en lieu et place des élections.

Depuis plusieurs décennies, des convulsions sociales et politiques entraînent irrésistiblement le pays vers l’abîme et le chaos. Le désastre est tel que la plupart des partis politiques traditionnels et des organisations de la société civile s’accouplent avec les gangs lourdement armés pour accoucher, sous les bons soins chirurgicaux de la communauté internationale, d’un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) composé de neuf (9) conseillers-présidents. Les scandales répétés au cours de cette intendance supplétive et hors du commun, montrent – s’il en était besoin – que le règne de la mort, de la souffrance et de la terreur (nécropolitique), le pouvoir des médiocres (médiocratie), le gouvernement des corrompus (kleptocratie) et des apatrides ont fini par reléguer au second plan l’humanisme, le courage, l’intelligence, la science, la vertu et le patriotisme qui caractérisaient jadis l’âme haïtienne. Les élites économiques et politiques haïtiennes, ainsi que la communauté internationale sont coresponsables de ce désastre. Cependant, faut-il le reconnaître, durant toute l’histoire nationale, des voix éclairées, honnêtes et patriotiques se sont élevées, mais ont systématiquement été ignorées ou étouffées.

Face à l’effondrement de l’État, à l’écroulement de l’économie, à la désarticulation de la société et à l’égarement des élites, un appel est lancé aux Haïtiennes et Haïtiens, tant de l’intérieur que de la diaspora, pour leur demander de s’indigner et de retrousser leurs manches afin de relever, collectivement, les défis du moment, à l’aide d’un nouveau mouvement social : le Mouvement Haïtien de Sauvetage National (MOHSANA).

2 LE MOHSANA : UN APPEL GENERAL

Le MOHSANA est un appel général à la mobilisation collective pour transcender les différences de classe sociale, de couleur et de genre, de même que les clivages religieux, idéologiques et politiques qui ont jusqu'ici empêché les dignes héritières et héritiers de la geste de Vertières de se réunir, de se parler, de s'associer et d'agir ensemble contre l'insécurité, l'impunité, la corruption, l'injustice, l'exclusion sociale et la dégradation de l'environnement physique du pays. Il cristallise l'association des « plus capables » et du « plus grand nombre », dans un coude-à-coude fraternel, afin d'assumer et d'affirmer leur haïtianité envers et contre tous ceux qui croient pouvoir les porter à en avoir honte. Il est un acte de foi dans le projet originel de faire d'Haïti une terre de liberté, d'opportunité, de solidarité, de justice et de bonheur pour chaque Haïtienne et chaque Haïtien de l'intérieur et de la diaspora.

Le MOHSANA en appelle à la collectivité, aux forces vives et intègres du pays, pour le sauvetage national. Il fait de la diaspora un atout majeur pour la contribution décisive des femmes, des hommes et de la jeunesse d'Haïti à l'émergence du nouvel État-nation.

Le MOHSANA ne vise cependant pas la prise du pouvoir. Il aspire de préférence à influencer les organisations de la société civile et à orienter les politiques publiques pour l'avènement d'une nouvelle Haïti. Il propose une feuille de route assortie de solutions concrètes pour un sauvetage national fondé sur la prospérité, la souveraineté, la solidarité, l'État de droit, la bonne gouvernance et la participation citoyenne. Il appartient donc à tous les Haïtiens de se l'approprier et de contribuer, à leur mesure, à sa réalisation, pour assurer l'avenir de la nation en préservant sa langue, sa religion ancestrale, ses valeurs, ses coutumes, ses traditions, pour restaurer l'unité nationale et garantir la poursuite du bonheur aussi bien aux jeunes qu'aux aînés, aux femmes qu'aux hommes.

3 LE MANIFESTE

Le manifeste du MOHSANA se propose de répondre à deux questions fondamentales : comment Haïti en est-elle arrivée à ce niveau de déclin et comment pourra-t-elle s'en sortir ?

3.1 Origines de la crise actuelle

Pour bien comprendre la crise structurelle qui ravage aujourd’hui Haïti, il faut placer Saint-Domingue/Haïti dans le contexte de l’ordre mondial et de la dynamique globale de l’Occident.

Fille d’une colonie française esclavagiste et ségrégative, reconnue au XVIII^e siècle comme la plus prospère du monde, Haïti est aujourd’hui méconnaissable. Les deux dernières décennies de son histoire (2004-2024) ont été particulièrement marquées par des cataclysmes sismiques¹ et politiques causant la perte de centaines de milliers de vies humaines et conduisant à l’effondrement de l’appareil et des institutions étatiques, au gel de la vie économique et culturelle, à une épidémie de violence armée et corollairement à des déplacements massifs de la population haïtienne. Le récent siège de la région métropolitaine de Port-au-Prince par les gangs armés est cependant l’expression de l’exacerbation d’une crise multidimensionnelle dont les racines remontent jusqu’à la période coloniale esclavagiste de Saint-Domingue (1625-1803).

3.1.1 La malformation congénitale de l’État haïtien

Le premier déterminant majeur de la crise structurelle affectant aujourd’hui Haïti est la malformation congénitale de l’État haïtien. Le processus débouchant sur sa naissance est une conséquence non recherchée de l’action des élites politiques coloniales, dont l’intention originelle n’était pas de fonder un pays, mais un protectorat. La malformation congénitale de l’État haïtien résulte donc de l’articulation de deux dynamiques, à l’interne, celle de la structure et de la lutte des classes sociales et raciales de la société coloniale ; et à l’externe, celle des rapports transnationaux de pouvoir à l’œuvre à travers

¹ Le bilan du séisme du 12 janvier 2010 est estimé à plus de 200 000 morts et 300 000 blessés, celui de l’Ouragan Matthew à plus de 650 décès et disparitions et 439 blessés, et celui du séisme du 14 août 2021, à plus de 2 200 morts, 12 268 blessés, près de 53 000 maisons détruites et plus de 77 000 autres endommagées. Chacune de ces catastrophes naturelles a affecté des millions de personnes en endommageant leur domicile ou en fragilisant leur sécurité alimentaire (Voir <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1952> et <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/2021-08-22/seisme-en-haiti/le-bilan-passe-a-2207-morts-et-plus-de-12-000-blesses.php>)

l'expansionnisme européen et les rivalités entre les puissances occidentales de l'époque, la France, l'Espagne et l'Angleterre, pour la conquête et le partage du monde².

Cette malformation congénitale imprime au jeune État haïtien ses principaux défauts : elle en fait un État antinational, faible, despotique, répressif, corrompu et prédateur. Antinational, parce que, depuis Toussaint Louverture, l'État ne tire pas sa légitimité et sa raison d'être d'un contrat social conclu avec la nation, mais de lui-même. Il n'est, de ce fait, pas destinataire des demandes sociales. Il s'est même constitué contre la nation. La logique étatique des premiers dirigeants, Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et Henry Christophe (centralisation, latifundia), s'est alors heurtée aux aspirations populaires paysannes. Dès le début, la nation a toujours cherché à échapper au contrôle de l'État, à travers le droit coutumier, l'économie vivrière, le commerce informel, le vagabondage, la fabrique des bidonvilles, la vie communautaire, etc. Malgré les efforts de Toussaint Louverture, l'État qu'il dirigeait comme gouverneur était faible en raison des maigres moyens dont il disposait pour bâtir une armée suffisamment nombreuse, bien entraînée et équipée d'un armement sophistiqué afin de pouvoir se mesurer, tôt ou tard, à un adversaire de la taille et de la trempe de Napoléon Bonaparte. Il était fragile, car la protection de ses frontières était assurée par la flotte britannique. Sa survie était liée au prolongement indéfini de la guerre franco-anglaise. Le régime de Toussaint Louverture est profondément répressif, ce qui ne lui a pas permis de bénéficier d'un fort soutien populaire. Il appliquait avec rigueur les règlements de culture (servage et travail forcé) et réprimait dans le sang le mouvement revendicatif des cultivateurs. Il était aussi prédateur et corrompu. Sous le régime militaire de Toussaint Louverture, la distinction entre le domaine privé et le domaine public, entre le Trésor public et sa fortune personnelle, était très floue. L'héritage de cette façon de concevoir et de gérer la chose publique sera sauvegardé et transmis de génération en génération jusqu'à devenir l'un des principaux piliers du système politique haïtien. Dessalines, Christophe, Pétion, Boyer, Soulouque, les principaux chefs d'État de la période de construction et de consolidation de l'État haïtien ont suivi la voie tracée par Toussaint Louverture, que l'empereur Faustin I^{er} transformera en autoroute de la corruption généralisée³.

² Voir ÉTIENNE Sauveur Pierre, *L'énigme haïtienne : échec de l'État moderne en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal/Mémoire d'Encrier, 2007, p. 139.

³ *Ibid.*

3.1.2 Dérives et sabotage du projet national

Complexité, rivalités et corruption

Première révolte victorieuse d'esclaves de l'histoire de l'humanité, première république noire du monde et second État indépendant du Nouveau Monde, la victoire des troupes indigènes sur le corps expéditionnaire de Napoléon Bonaparte⁴, l'épopée de 1804 a de quoi griser les Haïtiens et faire pâlir de jalouse le reste du monde. Mais la Révolution haïtienne a été aussi, et demeure encore, la plus complexe des Temps Modernes : une lutte sociale et raciale entre Blancs, Mulâtres et Noirs ; une guerre d'émancipation entre maîtres et esclaves ; une guerre prédatrice entre les envahisseurs espagnols et anglais ; et, finalement, une guerre d'indépendance de colonie contre métropole⁵. Cette complexité a en partie compromis le projet national qui n'a pas su trouver réponse à l'ensemble de ces défis.

De plus, au terme du long processus (1789-1803) qui a conduit à la proclamation de l'indépendance du pays et qui a profondément bouleversé sa configuration politique, économique et sociale, les élites haïtiennes ont construit le nouvel État sur les ruines et les cendres de Saint-Domingue. La fuite des capitaux, de la technologie et du savoir-faire, à cause de la guerre d'indépendance et de ses ravages, l'isolement du nouvel État, l'hostilité et le sabotage des grandes puissances colonialistes et esclavagistes de l'époque, l'impréparation des élites politiques et l'étroitesse de leur base de recrutement, constituent autant d'obstacles à la construction d'un État moderne en Haïti. Qui pis est, l'ambition démesurée de certains généraux et certaines décisions maladroites des élites locales ont imprimé à l'État haïtien une trajectoire aggravant très fortement son caractère prédateur, fragile et foncièrement répressif⁶.

L'État postcolonial haïtien se révèle donc dès le départ incapable de renouveler le contrat social, de réussir le processus d'intégration sociale et culturelle de ses habitants, de socialiser la contrainte et de la transformer en autocontrainte, bref de se convertir en État national et en État de droit. Vu ses faiblesses intrinsèques, il a toujours eu du mal à

⁴ DORIGNY, Marcel, 2003, *Haïti première république noire*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, Association pour l'étude de la colonisation française.

⁵ BOSCH Juan, *De Cristóbal Colón a Fidel Castro: el Caribe, frontera imperial*, II^e éd., Saint-Domingue, Editorial Corripio, 2000 (1970), p. 377.

⁶ HECTOR, Michel et Laënnec HURBON (dir.). Genèse de l'État haïtien (1804-1859). Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2018 ; HURBON, Laënnec (dir.), *Les transitions démocratiques. Actes du colloque international de Port-au-Prince, Haïti*, Paris: Les Éditions Syros, 1996, pp. 384 pp. ; CORTEN, André, *L'État faible. Haïti et République dominicaine*, Montréal, CIDHCA, 1989 ; JAMES, CRL., *Les Jacobins noirs. Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue*, Paris, Gallimard, 1949 [1938].

réaliser la centralisation des moyens de contrainte ainsi que l'accumulation économique indispensables à son bon fonctionnement. La mort du roi Henry I^{er}, en 1820, a certes facilité l'unification du territoire national et la réunification de l'île en 1822, mais elle consacre également le triomphe adverse d'un ordre politique, économique et social fondé sur la corruption, le populisme démagogique, le brigandage politique, l'atomisation des propriétés foncières, etc.

Hypothèques, sabotage et crises récurrentes

Les crises économiques et financières subséquentes auxquelles l'État postcolonial haïtien a été si souvent confronté, participent également à son effondrement. La plupart du temps, elles trouvent leur fondement dans le modèle économique semi-féodal et semi-capitaliste du pays⁷. En effet, parmi les solutions économiques à leur portée, les élites politiques locales et nationales en ont choisi une, populaire, d'essence anticapitaliste : la parcellarisation de la terre⁸. Elles ont de surcroît renoncé à l'intégration des innovations techniques et technologiques de la Révolution industrielle dans leur modèle d'affaires, par exemple à travers la modernisation des usines ou l'utilisation de la machine à vapeur. Ces choix continuent d'entraîner des conséquences désastreuses pour l'État et pour la population. Non seulement ils compromettent la sécurité alimentaire du pays et ses perspectives de croissance économique, mais aussi ils réduisent les capacités de l'État d'extraire les ressources indispensables à son bon fonctionnement.

Si le processus de centralisation de l'appareil d'État paraît se consolider entre 1820 et 1843, sous le gouvernement de Jean-Pierre Boyer, l'acceptation de l'Ordonnance de 1825 par ce dernier, forçant l'endettement du pays pour indemniser les anciens colons esclavagistes, met en branle une dynamique régressive annonçant déjà la crise de l'État et la crise sociétale qui conduiront à leur effondrement au début du XX^e siècle. De plus, les pressions et agressions des puissances occidentales (Allemagne, Angleterre, Espagne, France) réclamant des indemnités au profit de leurs ressortissants, tout en encourageant les rébellions armées et en participant directement aux conflits opposant les diverses factions des élites politiques nationales, ont concouru à l'appauvrissement du jeune État.

Mais c'est la chute des prix des denrées agricoles sur le marché international qui donnera le coup de grâce à l'économie haïtienne. Celle-ci reposait durant le XIX^e siècle

⁷ HECTOR, Michel (alias Jean-Jacques Doubout), *Haïti: féodalisme ou capitalisme ? Essai sur l'évolution de la formation sociale d'Haïti depuis l'indépendance*. Port-au-Prince, Haïti, 1973, 32 pp.

⁸ Lundahl, Mats, *Peasants and Poverty. A Study of Haiti*, Londres, Croom Helm, 1979.

essentiellement sur l'exportation du café et, dans une moindre mesure, des bois de teinture, du cacao et du coton. La baisse du prix du café notamment, entre 1895 et 1899, ainsi que celle des exportations des bois d'œuvre ont mis l'État postcolonial haïtien en situation de faillite. Il ne peut plus payer ses fonctionnaires ni honorer ses dettes internes et externes.

Sur le plan politique, le régionalisme, le militarisme et l'autocratisme contribuent à l'émergence d'un système politique générateur de crises et de guerres civiles. Avec d'innombrables sans-emploi dans les villes, des petits paysans et paysans sans terre acculés à la misère dans les campagnes, et des potentats militaires, les prises d'armes, les insurrections et les guerres civiles vont exacerber les problèmes sociaux, ruiner le pays et mettre à nu l'impuissance de l'État. Les satrapes militaires jouissant d'une autonomie relative et du soutien de troupes irrégulières composées de paysans (les piquets dans le Sud et les Cacos dans le Nord), pèsent lourdement sur le choix du titulaire de ce qu'on considère encore comme le pouvoir central.

Sur la scène internationale, on assignera à la jeune république un nouveau rôle dans la division internationale du travail⁹. Ce rôle se précise dès 1912, lorsque l'United Fruit introduit les premiers contingents officiels de travailleurs haïtiens à Cuba. L'effondrement de l'État postcolonial haïtien marque pour ainsi dire le début d'une autre traite : celle des travailleurs haïtiens pour d'autres pays de la Caraïbe, notamment Cuba et la République dominicaine où la grande propriété est conservée¹⁰.

En somme, la crise économique, la crise financière et la dépréciation de la gourde résultant de l'inflation et du service de la dette, créent des tensions et alimentent des révoltes dans les zones rurales et chez les masses populaires urbaines. Les dettes internes et externes, la corruption généralisée, la contrebande, la collusion entre commerçants étrangers et hauts fonctionnaires pour piller le Trésor public, sans oublier les rivalités au sein de l'oligarchie militaire, aboutissent à une désintégration complète du double monopole de la contrainte physique et de la fiscalité qui conduira à l'occupation américaine de 1915.

⁹ LUCIEN, Georges Eddy, "Les occupations américaines (Cuba, Haïti et République dominicaine): entre fonction de pourvoyeur de main-d'œuvre et fonction sucrière », In ÉDOUARD, Roberson et Fritz CALIXTE (dir.). *Le devoir d'insoumission : Regards croisés sur l'Occupation américaine d'Haïti (1915-1934)*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016, pp. 73-94.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20.

3.1.3 L'occupation et la tutelle : naissance d'un État néocolonial

Le 28 juillet 1915, l'État postcolonial haïtien s'effondre. L'amiral William B. Caperton débarque à Bizoton avec 2 000 hommes de troupe pour mettre le pays sous protectorat, sans que les intérêts américains aient été lésés¹¹. Ainsi naît l'État néocolonial haïtien, docile et aux ordres de l'Oncle Sam.

Paradoxalement, c'est sous l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934) que l'État haïtien parvient à créer l'illusion d'un véritable État moderne. Avec la collaboration d'une partie des élites locales, l'occupant réalise la plus grande tentative de modernisation politique, économique et sociale de toute l'histoire nationale. Il met rapidement en branle un processus de centralisation et de modernisation de l'appareil d'État qui aboutit à la constitution du monopole de la contrainte physique légitime, grâce à la gendarmerie appuyée par la force militaire d'occupation, et du monopole de la fiscalité assuré par la nouvelle administration publique. Pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1804, l'État haïtien, quoique faible, parvient à occuper, contrôler et organiser son espace territorial. Les réformes monétaires, fiscales et administratives lui assurent les ressources indispensables à son bon fonctionnement. Elles lui permettent de répondre à ses obligations tant sur le plan interne qu'externe, de réaliser des travaux publics lui conférant une apparence de légitimité et lui garantissant une certaine autonomie par rapport aux autres structures sociales et économiques.

Mais ces progrès n'étaient pas viables. Les transformations du tissu social marquées par un boom démographique, des catastrophes naturelles, la pénétration du capitalisme dans l'arrière-pays et le renforcement du processus de bidonvilisation et de ruralisation des grandes villes, animent une dynamique irréversible de changement social. De plus, pour asseoir sa mainmise sur l'économie nationale, l'occupant substitue la prédominance de la bourgeoisie terrienne noire par celle des commerçants du bord de mer de Port-au-Prince. La monopolisation de tous les centres de décisions par la « bourgeoisie d'État » mulâtre, au départ de l'occupant, constitue une bombe à retardement qui éclatera en 1946, mettant face à face l'élite mulâtre et l'élite noire, soutenue par les « classes moyennes noires ».

De plus, l'occupant n'a pas transformé en profondeur le système économique haïtien. Il a laissé tel quel le modèle dominant d'accumulation basé sur la captation de la rente

¹¹ ÉDOUARD, Roberson et Fritz CALIXTE (dir.). *Le devoir d'insoumission : Regards croisés sur l'Occupation américaine d'Haïti (1915-1934)*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2016, 320 p. ; BLANCPAIN, François, *Haïti et le États-Unis 1915-1934 : Histoire d'une occupation*. Paris, L'Harmattan, 1999, 381 p.

(agricole, commerciale, monétaire, extractive), c'est-à-dire sur les avantages que confère une position de monopole sur le marché ou un droit dû à son rang social ou son influence politique. Ce modèle se déploie à travers la spéculation, le sabotage de la concurrence, la fabrique des monopoles commerciaux ou la corruption. Il façonne un État foncièrement prédateur et une élite économique oisive, improductive, hédoniste et vénale. Il centralise les fenêtres d'opportunité autour de petits réseaux de familles et d'entrepreneurs politiques¹².

Malgré la continuité de la tutelle étrangère après l'occupation, l'État néocolonial haïtien conservera ses pratiques néopatrimoniales dont le népotisme, la corruption, la personnalisation du pouvoir et la mainmise de certaines catégories sociales sur la machine étatique. Il devient même le point d'ancrage de l'économie de rente¹³.

Après la crise de 1956-1957 et l'avènement de François Duvalier au pouvoir, l'État néopatrimonial se transforme en État néosultaniste, où la ligne de démarcation entre le président, le régime et l'État s'estompe complètement. La nature profondément terroriste de la dictature des Duvalier, son caractère personneliste et sa longue durée (1957-1986) ont étouffé l'existence de véritables institutions publiques, de partis politiques structurés et d'une société civile robuste. Qui plus est, la vague néolibérale qui a soufflé sur les pays du Sud global depuis le consensus de Washington en 1990 à travers l'aide publique au développement (APD) (bilatérale et multilatérale), gagnera son pari d'affaiblir davantage l'État haïtien et d'orchestrer sa substitution par le secteur privé et les organisations non gouvernementales, même dans les domaines régaliens.

Sous les régimes militaires postérieurs à Duvalier, les priviléges liés au pouvoir d'État, qui étaient, sous la dictature, l'apanage du président à vie, des membres de sa famille et de ses proches collaborateurs, sont accaparés par des officiers supérieurs au profit de leurs

¹² Voir JEAN, Fritz (2013). *Haïti, la fin d'une histoire économique*. Port-au-Prince : Presses de l'université d'État d'Haïti; NICOLAS, Alrich (2020). *Le processus d'appauvrissement des classes moyennes en Haïti et ses conséquences économiques et sociales*. No. 6. UNRISD Occasional Paper-Overcoming Inequalities in a Fractured World: Between Elite Power and Social Mobilization. [En ligne]: <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/244375/1/OI-OP-06.pdf> ; PAUL, Bénédique (2016). "Entrepreneurs-politiciens: défi ou dérive d'un nouveau genre d'hommes d'affaires en Haïti?", *Études caribéennes*, 35: [En ligne]: <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10306#quotation> ; CORTEN, André (1991). "Politique migratoire et sociétés de rente." *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies* 16.32 (1991): 5-34 ; ou CORTEN, André (1996), "L'État faible haïtien. Économie et politique" In Hurbon, Laënnec (dir.), *Les transitions démocratiques. Actes du colloque international de Port-au-Prince, Haïti*, Paris: Les Éditions Syros, pp. 287-306.

¹³ Dans l'intervalle, le pays a raté un tournant modernisateur avec Anténor Firmin au début du XX^e siècle et une opportunité de développement agro-industriel avec Louis Déjoie en 1957. Voir GAILLARD Roger, *La République exterminatrice : la déroute de l'intelligence* (mai-juillet 1902), t. III, Port-au-Prince, Le Natal, 1992.

clans respectifs. En conséquence, les frontières entre le domaine privé et le domaine public s'estompent complètement.

La course à l'enrichissement et l'ambition de pouvoir démesurée chez certains officiers ne tardent pas à transformer l'institution militaire en bandes armées, brisant du même coup sa hiérarchie et son esprit de discipline. La corruption généralisée, la contrebande et le trafic d'armes et de la drogue auxquels se livrent plusieurs officiers accélèrent le processus de décomposition des appareils répressifs et administratifs de l'État post-duvalierien. Comme on peut l'observer dans de nombreux pays¹⁴, la globalisation aidant, le narcotrafic réussit à parasiter tous les rouages de l'État haïtien¹⁵. L'État néocolonial haïtien est vite devenu un narco-État.

L'embargo onusien de 1991-1994, la démobilisation irresponsable des Forces armées d'Haïti (FADH), la volonté des autorités de l'époque de faire de la force de substitution aux FADH, la Police nationale d'Haïti (PNH), une milice, et l'application de l'accord de Paris, signé le 22 août 1994 par le gouvernement en exil, ont concouru : a) à la prolifération des bandes armées (gangstérisation du pouvoir d'État), b) au démantèlement des entreprises publiques, c) au dumping du riz américain d'Arkansas pour ruiner la production rizicole de l'Artibonite, d) à la dérégulation (élimination des droits de douane), aux contrebandes et au pillage du trésor public. Ainsi se poursuit la capture de ce qui reste de l'État fragile haïtien par une frange du secteur privé des affaires, des politiciens sans vergogne et depuis peu des gangs lourdement armés.

Depuis l'année 2018, la situation de terreur, d'anarchie et de chaos accentue l'effondrement de l'État néocolonial, du modèle d'économie de rentes et de la cohésion sociale. L'assassinat du président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, les massacres de masse répétitifs et les déplacements de population n'en sont que des allégories.

Sans le monopole de la violence physique légitime et de la fiscalité, dépouillé de sa souveraineté interne et externe, l'État néocolonial haïtien peut être déstabilisé et s'effondrer à tout moment. C'est ce à quoi on a assisté en 1994, en 2004, en 2021, au début de l'année 2024 et au début de l'année 2025.

À chaque fois, la population est aux abois, une transition politique s'amorce et la communauté internationale intervient militairement pour repartir peu de temps après, en

¹⁴ ZIEGLER Jean, *Une suisse au-dessus de tout soupçon*, Paris, Seuil, 1977 et *La Suisse lave plus blanc*, Paris, Seuil, 1990.

¹⁵ HURBON Laënnec, *Pour une sociologie d'Haïti au XXI^e siècle. La démocratie introuvable*, Paris, KARTHALA, 2001, p. 184.

laissant le pays dans la même situation calamiteuse qu'elle l'avait trouvé, c'est-à-dire sans avoir aidé à réaliser le désarmement général ni à mettre en place une véritable force de sécurité publique.

La gestion cynique des catastrophes naturelles et politiques, dont les séismes dévastateurs du 12 janvier 2010 et du 14 août 2021, la mauvaise utilisation des quatre milliards deux cent trente-sept millions de dollars générés par le fonds Petro-Caribe entre 2008 et 2018¹⁶ et des quatorze milliards de dollars de l'aide internationale en grande partie gérés par la Commission pour la reconstruction d'Haïti (CIRH)¹⁷, indiquent que la solution à nos malheurs ne viendra pas des dirigeants haïtiens ni des diplomates et représentants des pays membres du Core Group, composé des États-Unis, du Canada, de la France, du Brésil, de l'OEA, de l'ONU et de l'UE. La gestion de la crise actuelle par la communauté internationale et la décision de mettre en place la Mission multilatérale d'appui à la sécurité (MMAS) témoignent d'une nonchalance criminelle et coupable de non-assistance à une population en très grand danger.

Après le mirage du développement, Haïti semble aujourd'hui pris dans les pièges de la démocratie et de l'État de droit : deux prétextes pour la mise en berne du drapeau de sa souveraineté et de son autodétermination. Le problème, c'est qu'en contrepartie le droit d'ingérence des États-Unis et de la communauté internationale n'aura pas tenu ses promesses de sécurité, de stabilité politique, de prospérité économique et de progrès social. Il est plutôt contemporain de l'accélération de la nécropolitique et de l'amplification du pouvoir de la mafia au sommet de l'État.

Face au cynisme des élites nationales et de la communauté internationale - coresponsables du désastre haïtien - et à leur renoncement à résoudre durablement la crise structurelle affectant la partie occidentale de l'île d'Haïti, que faire ?

¹⁶ THOMAS Frédéric, « Haïti, le scandale du siècle : Le dossier Petrocaribe », *Le regard du CETRI*, 20 février 2019.

<https://www.cetri.be/Haiti-le-scandale-du-siecle-1-le>

¹⁷ SCHWEIZER Peter, Clinton Cash: The Untold Story of How and Why Foreign Governments and Businesses Helped Make Bill and Hillary Rich, New York, Harper Collins, 2015, pp. 39-57.

4 JALONS POUR LE SAUVETAGE NATIONAL

Haïti est plus que jamais un État faible et défaillant, dépourvu d'un appareil politico-administratif robuste lui permettant de faire régner la loi et l'ordre, de remplir ses missions régaliennes et d'imposer ses normes de gestion.

Aujourd'hui, l'heure est venue pour les enfants d'Haïti d'unir leurs forces pour construire un pays stable, sécuritaire, prospère, juste et digne des aspirations de leurs ancêtres. L'heure est venue de mobiliser autour d'un nouveau projet de société un peuple qui n'entend nullement transiger sur les principes de liberté, d'égalité et de solidarité. Le temps est venu d'écrire une nouvelle page de l'histoire d'Haïti, une qui célèbre avec le monde l'inconditionnel refus d'une population de céder à la terreur, à l'impunité, à l'injustice, à l'exploitation et à la démesure d'un ordre global de domination dont les gangs sont un dispositif de contrôle. Le moment est venu d'adopter un nouveau paradigme de la question nationale pour faire de la sécurité multidimensionnelle (économique, sociale, publique, nationale, culturelle, résidentielle, sanitaire) un bien commun, en partage sans exclusive. Cela suppose d'agir à différentes échelles (internationale, nationale et locale) et selon différents régimes de temporalité (à court, moyen et long terme).

Ce manifeste propose quelques pistes de solutions concrètes pour un sauvetage national. Il pose les bases d'un projet national structuré autour de sept axes fondamentaux de réforme : la sécurité et l'autorité de l'État (a), une nouvelle gouvernance politique (b), le renforcement des institutions nationales (c), l'État de droit (d), la souveraineté et l'unité nationale (e), la formation de la jeunesse (f), la création et le partage des richesses (g).

1. Rétablir la sécurité et restaurer l'autorité de l'État

Le rétablissement de la sécurité et la restauration de l'autorité de l'État constituent le premier chantier du MOHSANA. Cela suppose non seulement de réaffirmer le monopole étatique de la violence physique légitime, mais aussi de démanteler l'infrastructure de la cheville ouvrière de l'économie criminelle en Haïti, à savoir les gangs armés, de mettre hors d'état de nuire leurs bailleurs, clients et protecteurs, et de confisquer leurs butins. Le manifeste suggère notamment en guise de mesures :

- Restauration du monopole de la violence légitime : doter l'État haïtien d'un appareil répressif autonome, agile et efficace, capable de garantir son monopole de la violence physique avec une seule chaîne de commandement et une discipline imparable.

- Renforcement des dispositifs de défense nationale : révision de la stratégie de défense nationale en vue d'une meilleure défense du territoire national et de ses habitants et de la sauvegarde des intérêts économiques vitaux du pays. Mise en œuvre d'un plan d'action pour reprendre le contrôle des frontières nationales, de l'espace aérien, terrestre et maritime. Révocation de tous les droits privés d'exploitation des ports, aéroports... Un Conseil de défense nationale (CODENA) sera institué afin de coordonner et de rendre opérationnelles les actions de défense nationale.
- Un effort de guerre contre l'insécurité : mobilisation, sous le leadership d'un Conseil national de sécurité et de défense (CNSD), des ressources nécessaires pour doter l'État des moyens humains, matériels et technologiques nécessaires à sa mission prioritaire qui est de garantir la sécurité des vies et des biens de ses habitants. Mise en œuvre d'une stratégie globale pour éradiquer les gangs armés, désarmer la population civile, tout en offrant des alternatives économiques à leurs membres. Lancement d'une série d'opérations appuyées ou non par un partenariat international, en vue de démanteler tous les gangs armés, sans exception, de protéger les vies et les biens, de stopper les trafics d'armes et de munitions, de démilitariser les quartiers, de nettoyer les villes, de rouvrir les voies de transport et les infrastructures sanitaires, etc.
- Rédaction d'un livre blanc de la sécurité : élaboration d'un livre blanc qui fait de la sécurité un bien commun et une responsabilité partagée par différents acteurs de la société incluant les nouvelles forces publiques à mobiliser (une nouvelle armée, une nouvelle police), les nouveaux services de renseignement, un parquet national spécialisé dans les affaires antigangs, des tribunaux spéciaux pour connaître les affaires liées au crime organisé et transnational, la société civile, la population, etc.
- Sécurité communautaire : Bâtir des communautés sécuritaires en mettant en place des mesures de protection (police communautaire, famille saine et soutien aux familles, quartier inclusif, environnement scolaire sain, protection sociale, protection numérique), et en réduisant les facteurs de risque de délinquance (défavorisation matérielle et sociale, besoins impérieux de logement, fortes inégalités, mauvais aménagement urbain, présence de gangs, exposition ou accès à la drogue et aux armes, etc.). Réaménagement nécessaire dans les quartiers autofabriqués. Prévention situationnelle (présence policière accrue dans les zones à risque, surveillance technologique).
- Réparation et aide aux victimes : mise en place d'un système d'aide, d'indemnisation et de prise en charge des victimes de la violence armée ; mise en place de centres

d'aide aux victimes dans les parquets, les tribunaux, les bureaux d'assistance légale, etc.

2. Renouveler la gouvernance politique

La première étape de l'entreprise de sauvetage national est la mise en place d'une nouvelle gouvernance politique. L'impasse à laquelle ont conduit toutes les tentatives de transition négociée entre les acteurs politiques traditionnels suggère de procéder autrement. Elle exhorte notamment à épurer l'espace politique, à trouver dans la conjoncture actuelle la force et les raisons de demander aux figures de proue des partis politiques et de la société civile qui ont occupé l'espace public au cours des trois dernières décennies, de se retirer dans les réserves de la République pour la servir autrement, plus tard ou à d'autres titres.

La nouvelle gouvernance politique doit pour ainsi dire reposer autant sur la compétence et l'expérience que sur les plus grandes valeurs éthiques, c'est-à-dire l'intégrité, la loyauté envers la république, le sens de responsabilité, la justice, le respect des droits et de la dignité des personnes, l'empathie, etc.

Alors, la gouverne d'une transition politique réussie ne peut se concevoir que dans la sobriété et le sens du service public. Les gens qui la conduisent doivent refléter dans leur posture et leurs pratiques ce sens éthique. Ils doivent *renoncer à la plupart des priviléges* dont bénéficient ordinairement les grands commis de l'État. Pas de grosses cylindrées, de sirènes à tout va, de vitres teintées, de cortèges pléthoriques; pas d'avantages du poste, de résidence de fonction, de primes de zèle; pas de trafics d'influence, de commissions sur les marchés publics... Tout manquement à cet engagement sera sanctionné sévèrement.

La nouvelle gouvernance ne servira non plus de refuge aux personnes qui se sont toujours cachées derrière une quelconque forme d'immunité. Les personnes qui en feront partie s'engagent à répondre de leurs actes devant les tribunaux compétents. Le manifeste recommande plus spécifiquement certaines mesures.

- Régime d'exception : mise en œuvre d'un régime d'exception via un décret-loi d'urgence nationale, pour créer les conditions d'un retour à un ordre constitutionnel.
- Mise en œuvre d'une gouvernance basée sur la compétence et l'intégrité : mise en place d'un gouvernement de transition technocratique et indépendant, guidé par les plus hautes valeurs éthiques (intégrité, loyauté envers la république, justice, respect

des droits et de la dignité de la personne), avec un mandat limité pour restaurer l'ordre, épurer l'espace politique et jeter les bases de la refondation de l'État-nation.

- Renforcement des dispositifs de reddition de compte et des mécanismes de contrôle : Séparation des pouvoirs au sein de la gouvernance de la transition entre une équipe d'exécution de la feuille de route de la transition et une équipe de veille et de contrôle de l'atteinte des résultats, des gaspillages et de l'adéquation de la feuille de route avec les aspirations et revendications de la population.
- Audit des finances publiques : un audit des finances publiques sera effectué en permanence afin de vérifier la légalité et l'adéquation des dépenses publiques, ainsi que la transparence dans l'attribution des marchés publics.
- Création d'une Cour spéciale anti-corruption : une Cour spéciale anti-corruption sera créée afin d'entamer des poursuites et prendre des sanctions sévères contre ceux et celles qui ont pillé le trésor public et les caisses de l'aide publique au développement, y compris la confiscation des biens mal acquis.
- Institutionnalisation du contrôle citoyen : mise en place de mécanismes de surveillance citoyenne pour assurer la transparence et la redevabilité des institutions. Mise en place d'un cadre légal pour encourager la dénonciation des abus.
- Promotion d'un nouveau leadership haïtien : promouvoir un leadership haïtien éclairé, basé sur les capacités de bien appréhender les enjeux et défis nationaux ; un nouveau leadership fondé sur les compétences, l'innovation, l'intégrité, l'engagement dans la recherche du bien commun et la défense de l'intérêt national, engagé dans l'accompagnement du peuple haïtien dans l'élaboration d'un contrat social et dans la prise en main de son destin à travers l'élection de personnes compétentes, honnêtes et patriotes.

3. Renforcer les institutions nationales

Le projet de sauvetage national n'est pas une entreprise individuelle, mais une œuvre collective basée sur le renforcement des institutions nationales, la reconstruction et la modernisation de l'administration publique. Il entend démanteler le modèle épuisé d'accumulation basé sur la rente en livrant une lutte sans merci contre la corruption, l'impunité, les contrebandes et le blanchiment des capitaux. Il vise également à affranchir l'État haïtien de sa dépendance par rapport à l'aide externe. Cela implique l'assainissement de l'Administration publique et la réforme des finances publiques afin

d'anéantir durablement l'économie criminelle et par la même occasion d'augmenter les ressources humaines qualifiées et les ressources financières de l'État indispensables à l'accomplissement de sa mission fondamentale de garantir à son peuple le droit à la Sécurité, à l'Alimentation, à la Santé, à l'Éducation, au Travail et au Logement. Le renforcement des institutions nationales que recommande le manifeste permettra à l'État haïtien de répondre à ses obligations, de réaliser certains travaux publics majeurs et de faciliter l'investissement privé, la création d'emplois, l'émergence d'une classe moyenne significative, le fonctionnement d'un système éducatif performant produisant des élites dynamiques et éclairées, des leaders politiques visionnaires, conscients des enjeux nationaux et internationaux, capables de résoudre le problème de la gouvernance du pays.

- Réforme des forces de sécurité intérieure : modernisation et professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti (PNH) pour qu'elle puisse assurer la sécurité intérieure. Dépolitisation de la Police Nationale d'Haïti (PNH), *vetting* récurrent de son personnel et de son haut État-major, rétablissement de la chaîne de commandement, augmentation des effectifs et meilleure répartition sur toute l'étendue du territoire, meilleurs équipements, hausse des salaires et surveillance accrue pour prévenir, détecter et punir sévèrement l'infiltration criminelle, formation continue...
- Renforcement des moyens de défense nationale : renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des FADH comme force de défense nationale, sous contrôle d'un pouvoir civil issu d'élections démocratiques, pour protéger les frontières et les ressources du pays contre toutes sortes de menaces physiques, technologiques, numériques, bactériologiques...
- Stratégie nationale de sécurité: mise en place du Conseil National de Sécurité et de Défense (CNSD), une instance de réflexion et de décision pour les questions stratégiques. Ce conseil définit la politique de l'État et les stratégies nationales en ce qui a trait à la recherche, la collecte, le traitement, l'analyse, la gestion et la diffusion de l'information stratégique et du renseignement. Il joue un rôle consultatif sur les grandes orientations et la politique d'action de l'Agence centrale de renseignement. Il assiste le Chef de l'État dans la définition des grandes orientations de la politique de défense et de sécurité et dans les décisions en matière militaire et de défense. Il assure la coordination de l'action des ministères, directions et services impliqués dans la conception et la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de sécurité et de défense.
- Renseignements : révision des lois sur les services de renseignements d'Haïti, augmentation des capacités de renseignements de l'État et réorganisation du secteur.

Mise en place de l'Agence Nationale d'Intelligence (ANI), un organisme décisionnel, technique et administratif de renforcement de la sécurité intérieure et extérieure d'Haïti, de collecte d'informations et de répression des actes hostiles à la sécurité nationale et à la protection des intérêts fondamentaux de la Nation.

- Réorganisation et Indépendance de la justice : renforcement des capacités des tribunaux, incluant la formation des juges, procureurs et avocats, de nouvelles infrastructures judiciaires ; création de nouveaux parquets et tribunaux spécialisés pour les affaires liées au crime organisé et transnational, à la corruption et au blanchiment des capitaux ; promotion de l'indépendance des juges et accélération des procédures judiciaires pour lutter contre l'impunité et la détention préventive prolongée ; garantie de l'autonomie du système judiciaire pour qu'il puisse agir sans pression politique ou étrangère ; lutte contre la corruption des magistrats et des auxiliaires de justice via la création d'un organe indépendant de surveillance des actes de corruption au sein du système judiciaire ; établissement de tribunaux mobiles et renforcement des capacités de bureaux d'assistance légale pour les populations vulnérables ; etc.
- Réforme de l'institution pénitentiaire : prisons, centres de rééducation et de réhabilitation, mesures alternatives à la détention...
- Réforme de l'administration publique : modernisation des services de l'administration publique, professionnalisation des agents de la fonction publique, formation continue, méritocratie et lutte contre la corruption. Suppression des postes fictifs et digitalisation des services et des archives publiques pour réduire la corruption.
- Décentralisation effective : renforcement des collectivités locales pour décongestionner Port-au-Prince et favoriser le développement des régions.
- Réforme électorale : mise en place d'un Conseil Électoral Permanent transparent et indépendant, avec des observateurs nationaux et internationaux.
- Renforcement de la société civile : renforcement des organisations de la société civile qui œuvrent pour la justice sociale, la démocratie et le développement local ; soutien aux organismes communautaires œuvrant comme filet social complémentaire et renforcement des collectivités locales pour favoriser le développement local et communautaire. Promotion de la participation citoyenne.

4. Rétablissement l'État de droit

Pour pouvoir consolider la paix et l'établissement d'institutions de justice pénale efficaces et crédibles, le projet de sauvetage national entend soumettre l'État au dictat de la loi. Encore faut-il que cette loi ne soit pas tout simplement le calque d'une loi étrangère suggérée par des experts internationaux ou la pure expression d'un rapport de force défavorable à l'intérêt général. Pour s'assurer d'une application identique de la loi pour tous et d'une administration indépendante de la justice, le manifeste propose : « des mesures propres à assurer le respect des principes de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi, de la responsabilité au regard de la loi, de l'équité dans l'application de la loi, de la séparation des pouvoirs, de la participation à la prise de décisions, de la sécurité juridique, du refus de l'arbitraire et de la transparence des procédures et des processus législatifs »¹⁸.

- Réforme constitutionnelle : finalisation de la révision de la Constitution pour renforcer la séparation des pouvoirs, garantir l'indépendance de la justice et instaurer des mécanismes de contrôle des mandats politiques.
- Réformes législatives : finalisation de la modernisation du Code pénal et du Code de procédure pénale. Adoption d'un décret-loi sur l'administration pénitentiaire pour revoir l'organisation du secteur, son financement, son cadre juridique et réglementaire, son administration, ses finalités ; adoption d'un décret-loi sur l'indépendance de la magistrature afin de garantir l'autonomie des juges et des commissaires du gouvernement en protégeant leur nomination, leur carrière et leurs décisions contre toute influence politique ; adoption d'une Loi Anti-Corruption Globale, définissant un cadre juridique complet pour prévenir, enquêter et sanctionner les actes de corruption, y compris dans les secteurs public et privé.
- Lutte contre la corruption : renforcement des institutions anti-corruption indépendantes, dotées de pouvoirs d'enquête, de poursuite et de sanction ; mise en place des tribunaux spéciaux (tribunaux anti-corruption et tribunaux pour crimes économiques et financiers) ; etc.
- Transparence et gestion publique : adoption d'un décret-loi sur l'accès à l'information pour garantir aux citoyens l'accès aux informations publiques et promouvoir la transparence des institutions ; adoption d'un décret-loi qui renforce les sanctions des

¹⁸ Voir Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'état de droit et la justice transitionnelle dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit (S/2004/616), par. 6.

violations de la Loi sur les marchés publics, de la loi sur la déclaration obligatoire du patrimoine, etc.

- Lutte contre l'impunité : création d'une Unité Spéciale Anti-Impunité, inspirée de modèles réussis comme la Commission Internationale contre l'Impunité au Guatemala (CICIG), cette unité sera composée de juges, procureurs et enquêteurs spécialisés, soutenus par des experts internationaux, de préférence d'origine haïtienne ; mise en place de programmes de formation basés sur les meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre l'impunité ; utilisation des technologies permettant d'éviter la corruption, d'améliorer le suivi des dossiers et de réduire les délais de traitement ; renforcement des sanctions pour les crimes financiers tels que le blanchiment des capitaux ; mise en place d'un Programme de Protection des Témoins inspiré du modèle américain (*Witness Protection Program*), pour offrir une protection physique, une relocalisation et un soutien psychologique aux témoins et victimes de crimes majeurs ; création de Centres d'Accueil pour les Victimes pour offrir un soutien juridique, médical et psychologique aux victimes de crimes, en particulier les femmes et les enfants ; création d'applications et de sites web sécurisés permettant aux citoyens de signaler des crimes de manière anonyme ; intégration de modules de formation sur la lutte contre l'impunité dans les programmes scolaires et universitaires ; utilisation des médias traditionnels et des réseaux sociaux pour informer les citoyens sur leurs droits et les mécanismes de dénonciation ; création d'un Observatoire de l'Impunité, un organe indépendant qui collecte et analyse des données sur les crimes, les poursuites et les sanctions pour évaluer l'efficacité des mesures ; publication d'un rapport national annuel sur les progrès réalisés dans la lutte contre l'impunité, avec des recommandations pour améliorer les politiques ; etc.
- Lutte contre la détention préventive abusive : renforcement des sanctions contre les agents de l'État qui procèdent à des arrestations sans mandat ou sans motif légal ; révision du Code de Procédure Pénale afin d'aligner les textes de loi sur les standards internationaux en matière de droits humains, en particulier concernant les délais de détention provisoire et les conditions de mise en liberté ; mise en place d'un mécanisme de veille qui s'assure du respect strict de la durée maximale de la détention provisoire et exige des juges qu'ils justifient toute prolongation ; dématérialisation des dossiers et centralisation des informations sur toutes les personnes détenues, y compris les motifs de leur détention et leur statut juridique, pour éviter les disparitions de dossier et les détentions illégales ; mise en place de Tribunaux de Contrôle de la Détention inspirés des modèles français et brésiliens, pour vérifier régulièrement la légalité des détentions ; accès à un avocat dès

l'arrestation pour garantir à tous l'accès à une représentation juridique ; autorisation des organisations de défense de droits humains à visiter les lieux de détention pour prévenir les abus ; mise en place de mesures spécifiques pour protéger les populations vulnérables, dont les femmes, les mineurs et les personnes handicapées en détention ; mise en œuvre de Mesures Alternatives à la Détention (travail d'intérêt général, liberté conditionnelle) pour les délits mineurs, comme cela a été fait avec succès en Finlande, réduction des délais de jugement grâce à une meilleure gestion des dossiers et à l'utilisation de technologies modernes ; amélioration des conditions de détention ; campagnes de Sensibilisation pour informer les citoyens de leurs droits en cas d'arrestation et de détention, en utilisant les médias traditionnels et les réseaux sociaux ; etc.

- Lutte contre le trafic de drogue, d'armes et de munition : adoption d'une approche intégrée qui combine les efforts de répression, de prévention et de coopération internationale ; révision du décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale d'intelligence (ANI) ; révision du mandat de l'unité spéciale BLTS pour l'étendre aux trafics de drogues, d'armes et de munition ; fourniture aux forces de l'ordre des équipements de pointe (drones, scanners, systèmes de communication sécurisés) pour détecter et intercepter les trafics ; modernisation des infrastructures de contrôle des frontières et des ports ; installation de scanners et de systèmes de surveillance aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, comme cela a été fait avec succès en Colombie ; mise en place d'accords bilatéraux pour le partage de renseignements et la coordination des opérations transfrontalières ; création d'une Base de Données Centralisée permettant de suivre les mouvements de marchandises et de personnes aux points d'entrée et de sortie ; renforcement des capacités des unités d'enquête de l'ULCC, du BAFE et du BLTS afin de pouvoir traquer les flux d'argent liés aux trafics, comme le fait la *Financial Crimes Enforcement Network* (FinCEN) aux États-Unis ; renforcement des lois sur l'acquisition, la possession et le port d'armes à feu en vue de limiter leur détournement vers le marché illicite ; exécution d'opérations ciblées dans le but de désarmer les gangs, en offrant des programmes de réinsertion pour les membres qui se rendent volontairement ; intégration de modules de formation sur les dangers des drogues et des armes illicites, sur la prévention de la violence et des trafics dans les programmes scolaires et universitaires, dans des campagnes sur les médias traditionnels et les réseaux sociaux ; etc. Favoriser l'information des citoyens sur leurs droits et accroître la participation citoyenne dans la formulation et la mise en œuvre de la réforme de la justice.

5. Réaffirmer notre droit à l'autodétermination et rebâtir l'unité nationale

En Haïti, la première des insécurités est l'insécurité nationale¹⁹. Pour mettre fin aux ingérences étrangères, aux missions internationales interminables et aux gouvernements inféodés à des intérêts étrangers qui ont affaibli sa capacité à décider de son avenir, Haïti doit réaffirmer son droit à l'autodétermination. L'un des plus redoutables obstacles au projet de sauvetage national est la division, qu'elle soit sociale, épidermique, politique, religieuse ou régionale. Celle-ci alimente la méfiance des uns envers les autres et rend le pays toujours vulnérable aux influences extérieures. De plus, Haïti demeure encore une société stéréotypée, machiste et patriarcale. Malgré des avancées qui ont considérablement amélioré les droits, les conditions et le statut des femmes en Haïti, des défis persistent et entravent encore la pleine inclusion et la participation équitable des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie. Les femmes et les filles sont davantage affectées par l'analphabétisme, le chômage, la pauvreté, la violence sexuelle et le déplacement forcé²⁰. En dépit de leur légère majorité démographique, les femmes haïtiennes sont sous-représentées dans tous les domaines de prise de décision, des élections à la mobilisation sociale et civique²¹. Aujourd'hui, il est temps de construire une Haïti forte, indépendante et fière de son héritage. Le manifeste mise sur le génie créateur de chaque enfant d'Haïti, pourvu qu'il soit investi dans la refondation de l'État-nation. Il propose des solutions concrètes pour que Haïti recouvre sa souveraineté nationale et l'unité nationale.

- Fin de la tutelle étrangère : cessation des missions internationales non sollicitées et redéfinition des relations avec les partenaires étrangers sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence.
- Mise en place d'une diplomatie proactive : renforcement de la présence diplomatique d'Haïti sur la scène internationale en fonction des intérêts stratégiques nationaux et de la nature du système international. Dans cette optique, il convient de passer d'une diplomatie de pure représentation à une diplomatie proactive, c'est-à-dire une diplomatie capable de défendre et de promouvoir les intérêts d'Haïti, d'identifier et d'élargir la marge de manœuvre de l'État haïtien au niveau du système international

¹⁹ EDOUARD, Roberson (2025). « Généalogie de l'insécurité en Haïti : la faille originelle », Dans Actes des journées d'étude « Failles haïtiennes », <https://ayiti.unice.fr/osmose/workshop-on-haitian-faults/>

²⁰ Voir PNUD (2025). La stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes 2025-2028.

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2025-03/undp_ht_strategie_genre_du_bureau_du_pnud_en_haiti_2025-2028.pdf

²¹ Buitrago-Hernandez, Paola et al. (2023). Haïti : la lutte contre l'inégalité des sexes passe par la promotion de l'autonomie des jeunes. Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/fr/latinamerica/haiti-linegalite-des-sexes-passe-par-la-promotion-de-lautonomie-des-jeunes>

en termes d'opportunités pour faire face aux nombreux défis sociopolitiques et économiques du pays. Vu que la diplomatie est essentiellement « la profession de la persuasion où les diplomates sont considérés comme étant les yeux, les oreilles et les mains visibles de leurs États »²², il va sans dire que la diplomatie haïtienne requiert le service des plus capables. D'où la nécessité d'une évaluation technique et pragmatique de la présence d'Haïti sur la scène internationale ; de la mise en place d'un plan d'actions pour relocaliser et renforcer les Ambassades et les Consulats d'Haïti à l'étranger, et ce afin de mieux défendre les intérêts du pays et de redorer son image ; de la réévaluation des représentations diplomatiques et la fermeture de la plupart des consulats honoraires susceptibles de représenter un risque pour la sécurité nationale.

- Réforme de l'aide publique au développement : promotion d'un nouveau paradigme de développement adapté aux véritables besoins de développement d'Haïti. Imposition d'une obligation d'alignement, de transparence quant à la manière dont les fonds d'aide sont utilisés et de résultats tangibles aux opérateurs de l'aide internationale, qu'elle soit d'ordre humanitaire, technique ou financière. Mise en place de mécanismes de contrôle de l'action des ONG et de leur conformité aux documents cadres de la coopération internationale en Haïti. Renforcement de la structure de coordination des actions des ONG pour éviter les chevauchements, le double emploi et les mauvaises allocations de ressources. Imposition aux ONG d'une obligation de travailler de concert avec des institutions locales pour renforcer leurs capacités d'actions.
- Investissement dans la souveraineté alimentaire : promotion des chaînes de valeur de l'agro-industrie locale afin d'augmenter la production nationale et par la même occasion de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations alimentaires.
- Investissement dans la souveraineté numérique : mise en place d'un système national d'information ; développement d'une stratégie nationale de souveraineté numérique pour contrôler la production, la validité et la sécurité des données nationales (démographiques, économiques, policières, judiciaires, environnementales...) ; mise en place d'un système national de la protection de la cybersécurité ; etc.

²² FREEMAN Charles W., Jr, *Arts of Power: Statecraft and Diplomacy*, United State Institute of Peace Press, Washinton, D. C., 2005, p. 4.

- Dialogue national : organisation d'une grande conférence nationale pour définir ensemble un nouveau contrat social. Organiser des forums inclusifs pour résoudre les conflits et trouver les solutions aux problèmes communs.
- Promotion de la justice transitionnelle : établissement d'une commission vérité et réconciliation pour traiter les injustices passées et actuelles et éviter la répétition des crises ; soutien aux initiatives locales de gestion de conflit et de développement communautaire.
- Galvanisation de l'engagement de la diaspora haïtienne : mobilisation de la diaspora haïtienne pour qu'elle contribue au développement du pays tout en respectant sa souveraineté. Incitation de la diaspora haïtienne à contribuer au développement du pays par des investissements, des transferts de compétences et des projets de développement.
- Valorisation et protection de l'identité haïtienne : valorisation et promotion de la mémoire, de l'histoire et des valeurs nationales pour renforcer la cohésion sociale.
- Valorisation de la culture : Soutien aux artistes, écrivains et intellectuels haïtiens pour qu'ils contribuent à la pérennisation et au rayonnement culturels et intellectuels du pays. Valorisation des œuvres haïtiennes en développant de nouveaux débouchés pour les créateurs. Valorisation du patrimoine matériel et immatériel d'Haïti.
- Éducation patriotique : intégration de l'histoire, de la culture et des valeurs haïtiennes dans les programmes scolaires pour renforcer l'identité nationale.
- Participation sociale et politique des femmes : Mise en place de mesures visant à prévenir ou à répondre aux violences sexuelles, au harcèlement et à la discrimination contre les femmes et les filles. Campagne de lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Promotion de l'égalité en emploi et mise en place de mesures facilitant la conciliation travail-famille ciblant prioritairement les familles monoparentales. Respect du quota minimal de 30% de femmes dans les lieux décisionnels et de leadership.
- Accueil et services aux migrants et déplacés internes : protection des populations déplacées internes et des personnes refoulées de l'étranger contre tout mauvais traitement physique, psychologique et discriminatoire et respect de leur droit de vivre dans la dignité. Mise en œuvre d'un programme fournissant des services d'accueil et de soutien aux déplacés internes et aux personnes refoulées de l'étranger. Parmi ces services, priorisation des efforts visant la réunification familiale, la distribution de

secours, l'approvisionnement en eau, les programmes d'hygiène et de soins de santé, etc. Fourniture de documents d'identité aux personnes déplacées internes qui les ont perdus. Respect de leurs droits de propriété.

6. Mobiliser et former la jeunesse haïtienne

La transformation du système éducatif haïtien et l'investissement dans la formation de la jeunesse représentent un autre chantier majeur pour le sauvetage national. Haïti doit miser sur sa principale richesse : la jeunesse de sa population. Le manifeste plaide pour maximiser ce capital humain afin de le transformer en des citoyennes et citoyens fiers de leur origine, rompus aux plus grandes valeurs patriotiques, prêts à affronter les défis technologiques et écologiques contemporains.

- Mobilisation de la jeunesse : mobilisation de la jeunesse haïtienne à l'aide de programmes de formation, de création et d'entrepreneuriat dans les secteurs névralgiques de la vie nationale : le recensement et l'identification de la population, le recensement cadastral, l'innovation technologique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle, la promotion de la culture haïtienne, l'agro-industrie, etc.
- Investissement dans l'éducation de qualité pour tous : accès gratuit et universel à l'éducation primaire et secondaire, et investissement dans l'enseignement technique et professionnel. Construction d'écoles publiques de qualité et recrutement d'enseignants qualifiés. Politique de rétention des meilleures ressources humaines à tous les échelons du système éducatif.
- Formation technique et professionnelle : développement des écoles de métiers pour répondre aux besoins du marché de l'emploi. Valorisation et amélioration de l'accès à des formations professionnelles pour lesquelles il y a une forte demande sur le marché du travail.
- Réforme des programmes scolaires : intégration de matières pratiques comme l'agriculture, l'informatique, la cuisine, les sciences et la gestion.
- Promotion de la formation technique et professionnelle : développement des programmes éducatifs adaptés aux besoins du marché local pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'expertise étrangère.
- Valorisation du créole et bilinguisme efficace : enseignement en créole à l'école primaire pour une meilleure assimilation des savoirs, avec transition progressive vers le français, l'anglais et l'espagnol.

- Renouvellement des compétences : investissements dans le renforcement et l'application des compétences de la jeunesse haïtienne en matière technologique, notamment dans le secteur informatique, numérique, robotique et de l'intelligence artificielle.

7. Bâtir une économie résiliente et partager la richesse

Le sauvetage national est un vœu pieux si toute l'entreprise ne repose pas sur une économie forte et dynamique. Pour rompre avec les pratiques de l'économie de rente qui ont toujours empêché l'avènement de l'économie moderne en Haïti, réduire significativement le taux de chômage, diminuer l'inflation, renforcer la monnaie nationale, soutenir le secteur agricole, diversifier la production nationale, développer des industries de substitut aux importations, le manifeste propose quelques pistes de solutions.

La déforestation, l'érosion des sols et la gestion inadéquate des déchets menacent l'écosystème haïtien et la santé de la population. L'exploitation non régulée des ressources naturelles par des acteurs étrangers et locaux menace l'environnement et la souveraineté économique d'Haïti.

- Relance de la production locale : investissements dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'artisanat pour relancer la production nationale et réduire la dépendance aux importations. Relance du secteur agricole en accordant des subventions aux agriculteurs et aux entrepreneurs des industries de transformation. Mise en place des programmes de formations techniques et donner accès au crédit aux petits exploitants. Moderniser les équipements agricoles, reboiser et lutter contre l'érosion pour une agriculture durable. Développement de chaînes de valeur dans chaque secteur productif. Création d'un instrument financier pour soutenir la production nationale et les secteurs névralgiques dont le secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel, l'industrie touristique, l'industrie minière, etc.
- Diversification économique : investissements dans les secteurs porteurs comme l'agro-industrie, le tourisme écologique, l'artisanat, et les énergies renouvelables.
- Encouragement des investissements locaux et de la diaspora : incitations fiscales pour les Haïtiens vivant à l'étranger et mise en place d'un fonds souverain pour financer des projets nationaux stratégiques. Repenser la politique des zones franches et revoir le zonage des zones franches industrielles, commerciales, technologiques et de services.

- Soutien à l'entrepreneuriat : accès facile au crédit pour les petites et moyennes entreprises, allégement fiscal pour les startups et accompagnement technique.
- Infrastructure et énergie : reconstruction des routes, accès à l'électricité par des énergies renouvelables (solaire, hydroélectrique).
- Soutien aux PME : accès au financement pour les petites et moyennes entreprises, et simplification des procédures administratives pour la création d'entreprises.
- Réforme fiscale : élargissement de l'assiette fiscale, lutte contre l'évasion fiscale, et utilisation transparente des ressources publiques. Assainissement des finances publiques.
- Programmes sociaux : mise en place des filets de sécurité sociale pour les populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Renforcement du système de santé en construisant des infrastructures médicales, en formant du personnel qualifié et en assurant l'accès aux médicaments essentiels. Financement et protection des services publics (santé, éducation, transport).
- Souveraineté monétaire : renforcement de la gourde haïtienne et réduction de la dépendance vis-à-vis du dollar américain pour les transactions locales.
- Souveraineté alimentaire : promotion de l'agriculture locale et réduction la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires. Renforcement des structures de contrôle de la qualité de produits alimentaires importés et protection du consommateur haïtien.
- Énergies renouvelables et gestion durable des ressources : adoption de lois strictes pour réguler l'exploitation minière, forestière et hydrique, en veillant à ce que les bénéfices profitent à la population. Investissement dans des projets d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique pour réduire la dépendance au charbon de bois.
- Protection de l'environnement : lancement de campagnes nationales de reforestation massive et de gestion des déchets pour préserver les écosystèmes, avec la participation des communautés locales. Mise en place des systèmes de collecte et de recyclage des déchets, et sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux.

5 CONCLUSION

Le sauvetage d'Haïti ne viendra ni de l'étranger ni d'un miracle, mais d'un engagement collectif de ses citoyennes et citoyens et d'une volonté politique ferme de ses élites. Nous appelons tous les Haïtiens de l'intérieur comme de la diaspora, les femmes, les jeunes, les intellectuels, les paysans, les ouvriers, les chauffeurs de taxis, la classe moyenne, les leaders communautaires, les patriotes, à se l'approprier et à contribuer, à leur mesure, à sa réalisation.

Ce manifeste est un appel à l'action afin de construire un État-nation pour une Haïti libre, prospère, indépendante et fière de son héritage.

Le peuple haïtien n'attend que vous pour renouer avec le génie fondateur de sa révolution et écrire un nouveau chapitre de son histoire, avec les lettres de dignité, de prospérité, d'équité, de solidarité et d'espérance. Qu'attendez-vous ?